

Soutenir
l'élimination
des plastiques
inutiles et
problématiques



Table des matières

À propos de ce rapport	4
Contexte	4
Objectifs et résultats	4
Définir les plastiques inutiles et problématiques	5
Élaborer une liste pour réduire les déchets plastiques	6
Arbre de décision : un guide pour reconnaître les plastiques inutiles et problématiques	7
Liste des matériaux reconnus comme inutiles ou problématiques	8
Matériaux en transition	9
Appel à tous les partenaires du Pacte canadien sur les plastiques pour qu’ils fassent preuve de leadership	10
Annexe A : Cadres d’élimination dans un contexte mondial	11
Agir	14

Remerciements

Nous tenons à saluer le travail acharné et le dévouement des membres du groupe de travail sur la réduction à la source du PCP. Nous tenons à remercier tout particulièrement Rita Farkas et son équipe dévouée du Conseil National Zéro Déchet et Metro Vancouver pour leur contribution inestimable à la recherche, au développement et à la facilitation de ce projet.

Il est important de noter que le Pacte canadien sur les plastiques est composé de partenaires volontaires qui ont pris des engagements volontaires. La participation au PCP ne signifie pas qu’un partenaire individuel approuve cette liste. Ce document d’orientation vise à encourager l’innovation et à faciliter les progrès tangibles vers la circularité des plastiques. Par conséquent, le PCP n’approuve pas les actions qui entravent la flexibilité d’une entreprise qui peut avoir besoin de temps pour faire évoluer son portefeuille d’emballages vers des solutions plastiques circulaires, car les circonstances de chaque entreprise sont uniques.

Déclaration d'intention

Nous devons agir en toute urgence pour résoudre les problèmes posés par les déchets plastiques. Pour ce faire, nous devons d'abord éliminer les plastiques inutiles et problématiques, puis innover pour faire en sorte que les plastiques indispensables soient réutilisables, recyclables ou compostables.

Le présent document a pour but de fournir aux partenaires du Pacte canadien sur les plastiques (PCP) et à l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques des conseils sur la manière de déterminer si divers emballages plastiques sont nécessaires et, le cas échéant, quels emballages sont susceptibles d'avoir une place dans l'économie circulaire*. La liste des plastiques inutiles et problématiques, qui se trouve à la [page 8](#), a été élaborée sur une période de 12 mois par des partenaires représentatifs du groupe de travail sur la réduction à la source du PCP, qui se concentre sur l'avancement de l'objectif 1 du PCP. Les matériaux figurant sur la liste ont été évalués sur la base de critères et de définitions alignés sur ceux de la Fondation Ellen MacArthur, des meilleures données possible provenant d'organismes fédéraux et provinciaux, de municipalités et d'organisations à but non lucratif, ainsi que de l'évaluation d'experts tiers.

La liste sera revue et mise à jour régulièrement dans le cadre des efforts continus du PCP pour remplir l'objectif 1 et faire progresser l'économie circulaire des plastiques au Canada.



* Une économie réparatrice et régénératrice par sa conception. Elle est axée sur une activité économique qui construit et reconstruit la santé globale du système. Le concept reconnaît l'importance pour l'économie de fonctionner efficacement à toutes les échelles – pour les grandes et les petites entreprises, pour les organisations et les particuliers, à l'échelle mondiale et locale. Elle repose sur trois principes : éliminer les déchets et la pollution; maintenir les produits et les matériaux en usage; et régénérer les systèmes naturels. (Fondation Ellen MacArthur)

À propos de ce guide

L'économie linéaire de type « extraction-fabrication-déchet » déconnecte les décisions prises au début du cycle de vie d'un produit du coût et des défis liés à la gestion de ces matériaux en fin de vie. L'économie circulaire reconnecte ces décisions et permet aux entreprises et aux collectivités de prospérer dans un monde carboneutre où les ressources sont limitées. Prévenir les déchets signifie les éliminer de manière proactive dès le début de la vie d'un produit, dans la mesure du possible.

Contexte

La dépendance aux systèmes de recyclage n'éliminera pas nos problèmes de déchets d'emballage. Atteindre tous les objectifs de recyclage ne suffirait pas à éliminer totalement les déchets plastiques. La réalité d'aujourd'hui est que de nombreux produits qui sont techniquement recyclables ne sont pas collectés ou traités et peuvent contaminer d'autres chaînes de recyclage.

Une conception circulaire donne la priorité à l'innovation en amont : éliminer les emballages inutiles ou les réutiliser dans la mesure du possible et, lorsque l'emballage est nécessaire, le concevoir pour une utilisation à long terme plutôt qu'à usage unique.

Objectif et résultats

Éliminer le plastique dont nous n'avons pas besoin.

- Les partenaires du PCP ont évalué l'ensemble de leurs portefeuilles d'emballages pour tous les emballages plastiques – B2C et B2B – en ce qui a trait aux plastiques et ils ont pris des mesures pour les éliminer ou les remplacer afin d'atteindre l'objectif 1 du PCP. Nous reconnaissons les réalités commerciales et le temps nécessaire pour modifier les emballages d'un portefeuille et nous prévoyons qu'il faudra plus de temps pour retirer certains matériaux, par exemple B2B, d'un portefeuille et que le délai proposé pour l'objectif 1 sera dépassé. Pour ces raisons, nous avons également reconnu les matériaux en transition.
- Des efforts sont actuellement déployés pour aborder la question des matériaux en transition d'ici la fin de 2024, dans le but de s'aligner sur la feuille de route quinquennale du PCP pour l'avancement des emballages plastiques souples au Canada.



OBJECTIF 1

Définir une liste des emballages plastiques déterminés comme inutiles ou problématiques et prendre des mesures pour les éliminer.

Définir les plastiques inutiles et problématiques

En reconnaissant l'objectif clair de réduction à la source dans la feuille de route du PCP, le groupe d'action rapide pour la réduction à la source a fourni un effort particulier pour élaborer un cadre permettant d'atteindre l'objectif 1.

Le groupe a examiné les définitions des plastiques « inutiles » et « problématiques » des différents pactes sur les plastiques afin d'élaborer sa propre définition. Si les définitions varient légèrement, elles s'appuient sur les critères fournis par la Fondation Ellen MacArthur.

La liste suivante est une compilation des critères fournis par la Fondation pour désigner les emballages inutiles et problématiques à éliminer :

1. **L'article ou le matériau pourrait être évité ou remplacé.**
2. **L'article ou le matériau contient des produits chimiques dangereux.**
3. **L'article ou le matériau entrave ou perturbe des systèmes de recyclage ou de compostage.**
4. **L'article ou le matériau a une forte probabilité d'être jeté dans la nature.**
5. **L'article ou le matériau n'est pas recyclable, compostable ou réutilisable et ne le sera probablement pas d'ici 2025.**

Critères de décision importants

- Le PCP considère que la recyclabilité signifie qu'un système de recyclage existe dans la pratique et à grande échelle, en particulier à un taux de recyclage post-consommation minimum de 30 %, afin de soutenir les objectifs 3 et 4 du PCP. Nous travaillons actuellement avec le Groupe CSA pour établir un langage commun et dresser une liste standard de définitions sur le recyclage des plastiques.
- Un seul des cinq critères doit être rempli pour qu'un article soit considéré comme problématique.
- Dans le contexte des emballages plastiques, le terme « dangereux » fait référence aux emballages ou aux additifs qui présentent un risque pour l'environnement naturel, la santé humaine ou les deux.

En s'appuyant sur ces critères, le groupe d'action rapide pour la réduction à la source du PCP a décidé de diviser la définition des plastiques inutiles et problématiques en deux catégories distinctes.

Plastiques inutiles

Les articles d'emballage qui peuvent être retirés sans compromettre l'efficacité de l'approvisionnement et des opérations.



Problematic Plastic

Les articles d'emballage qui ne sont actuellement pas recyclables et qui ne sont pas susceptibles de disposer d'un système durable et efficace dans la pratique et à grande échelle pour être recyclables, réutilisables ou rechargeables afin d'atteindre l'objectif 1 du PCP.



Élaborer une liste pour réduire les déchets plastiques

La liste des plastiques inutiles et problématiques du PCP est une liste fondée sur la recherche, compilée à partir de plusieurs sources, notamment :

- de composants cités dans le Rapport de référence 2020 du PCP jugés problématiques ou inutiles à partir de recherches sur la recyclabilité;
- de listes d'élimination d'autres pactes sur les plastiques dans le monde;
- de documents techniques;
- de documentation gouvernementale;
- de données sur le nettoyage des déchets de plage;
- de consultation auprès de municipalités et de gestionnaires de déchets;
- de produits et de matériaux suggérés par des partenaires du PCP à des fins d'inclusion.

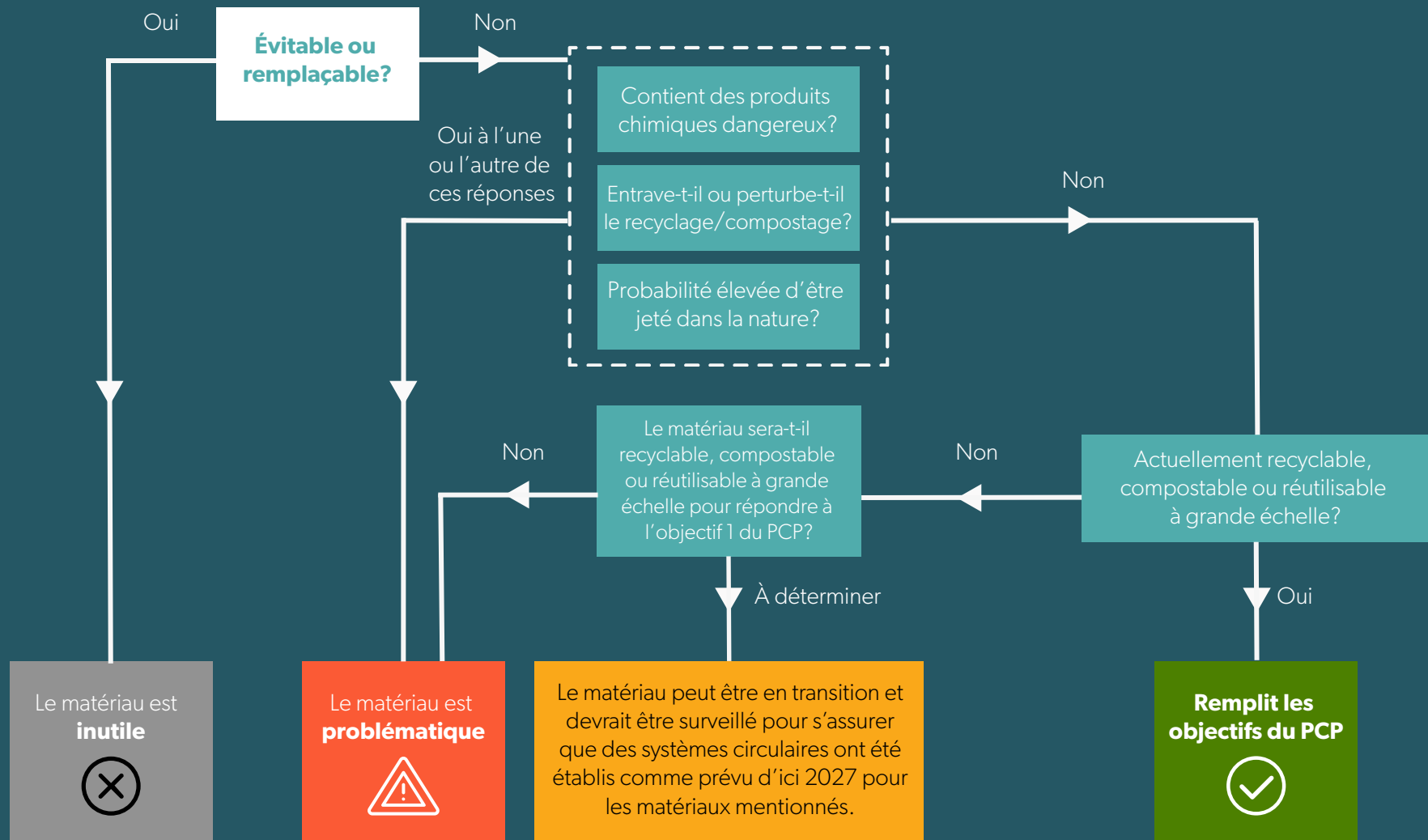
Une compilation de la liste des matériaux inclus dans d'autres pactes plastiques se trouve en annexe.

Compte tenu du large éventail de matériaux en cause, le groupe d'action rapide pour la réduction à la source a conçu un arbre de décision pour évaluer chaque matériau à partir des critères suivants :

- les critères de la Fondation Ellen MacArthur,
- la mesure dans laquelle il répond à la définition des plastiques inutiles et problématiques élaborée par l'équipe.



Arbre de décision : un guide pour reconnaître les plastiques inutiles et problématiques



Liste des matériaux reconnus comme inutiles ou problématiques

Les matériaux reconnus comme inutiles ou problématiques doivent être éliminés pour atteindre l'objectif 1 du PCP.

Les applications reposant sur des matériaux énumérés ci-dessous, pour lesquelles il n'existe pas de solutions de rechange viables ou pour lesquelles des solutions n'ont pas encore atteint une grande échelle, sont reconnues comme des occasions d'innovation. S'il est prouvé que des articles figurant sur la liste sont recyclables ou compostables à grande échelle dans la pratique, ils peuvent être retirés de la liste des plastiques inutiles et problématiques. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive et devrait être considérée comme un point de départ. Il est fortement recommandé aux producteurs de tout emballage plastique d'évaluer leur portefeuille de produits au-delà de la liste ci-dessous. L'une des priorités du PCP est de fournir des conseils sur des solutions potentielles afin d'aider les partenaires à éliminer cette liste de leurs portefeuilles.

Article / matériau	Nombre minimal d'autres listes d'élimination au sein du réseau mondial des pactes sur les plastiques et de listes d'interdiction nationales qui incluent l'article	Pourrait être évité ou remplacé	Contient des produits chimiques dangereux	Entrave/perturbe le recyclage ou le compostage	Probabilité élevée d'être jeté dans la nature	Non recyclable, compostable ou réutilisable; ne le sera probablement pas d'ici 2025
Matériaux contenant des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkyles (PFA) ajoutées intentionnellement dans l'emballage ou dans la fabrication de cet emballage	1		●			●
Sacs de caisse	10	●		●	●	
Bâtonnets	6	●		●	●	
Porte-canettes	1	●		●	●	●
Couverts	7	●		●	●	
Pailles	6	●			●	●
Noir de carbone indétectable	3	●	●	●		●
PVC (polychlorure de vinyle) PVDC (polychlorure de vinylidène)*	15	●	●	●		●
PETG (polyéthylène téréphtalate glycol)	3			●		●
PSE (polystyrène expansible)**	8	●	●	●	●	●
PS (polystyrène)**	9	●	●	●	●	●
Oxodégradables	10			●		●
Souples de matériaux multiples*	2			●		●

*Exception : Applications médicales où il n'y a pas de solution de rechange : Voir GDR 2 « Éliminer les éléments problématiques de l'emballage ».

Veuillez noter que les zones où il n'existe pas de solution de rechange représentent une occasion d'innovation, avec des progrès attendus d'ici 2030.

**Il est important de souligner qu'au Québec, des investissements importants sont faits pour recycler le PS à grande échelle d'ici la fin de 2024; cependant, la moyenne canadienne reste inférieure au seuil de recyclage à grande échelle.

Matériaux en transition

Les matériaux en transition sont définis comme des matériaux nécessaires (requis pour des raisons de sécurité ou de santé et/ou pour lesquels il n'existe actuellement aucune solution de rechange viable) et qui pourraient ne pas être recyclés dans la pratique et à grande échelle pour remplir l'objectif 1 du PCP, mais des efforts importants sont déployés pour investir et améliorer l'infrastructure afin de garantir qu'ils le seront d'ici 2027. En particulier, le PE souple mono-matériau, le PP souple mono-matériau, le PP rigide et les tubes en PE. Pour en savoir plus, lisez [la feuille de route quinquennale du PCP pour l'avancement des emballages plastiques souples au Canada](#).



PP rigide



Tubes en PE



**PE souple
mono-matériau**



**PP souple
mono-matériau**

Dans cette première ébauche de liste, chaque matériau a été évalué par rapport à l'arbre de décision afin de déterminer s'il répond à la définition des plastiques inutiles ou problématiques. Bien que la plupart des matériaux répondent à plusieurs critères de l'arbre de décision, quatre matériaux clés (PP rigide, tubes en PE et PE et PP souples mono-matériau) ont été désignés comme des matériaux en transition. Ces matériaux sont conformes aux règles d'or de la conception ([Golden Design Rules](#)) des emballages en plastique, mais ils ne sont actuellement pas recyclés à grande échelle à un taux de recyclage post-consommation d'au moins 30 % au Canada. Le PCP reconnaît que ces matériaux remplissent actuellement des fonctions cruciales dans

de nombreux cas. Par exemple, ils peuvent être nécessaires pour des raisons de sécurité ou de santé, et il se peut qu'il n'existe pas encore de solutions de rechange viables à grande échelle. D'importants efforts d'investissement sont en cours pour assurer la collecte et le recyclage de ces matériaux d'ici la fin de 2027 (comme indiqué dans [la feuille de route quinquennale du PCP pour l'avancement des emballages plastiques souples au Canada](#)). Par conséquent, ces matériaux sont classés comme « matériaux en transition » et ils ne sont pas inclus dans la liste de la [page 8](#). Le PCP continuera d'évaluer les progrès et les résultats de ces matériaux et il mettra à jour le présent document si nécessaire.

Appel à tous les partenaires du Pacte canadien sur les plastiques pour qu'ils fassent preuve de leadership

La première itération de la liste des plastiques inutiles et problématiques du PCP est l'un des nombreux outils et parcours entrepris par les partenaires du PCP pour faire progresser une économie circulaire de l'emballage plastique au Canada.

Les partenaires du PCP ont fait preuve d'un dévouement incroyable en travaillant ensemble au-delà des limites traditionnelles. Cette collaboration vise à ouvrir une nouvelle ère d'emballages plastiques qui répondent aux besoins essentiels dans les **limites de la planète**, tout en garantissant une rentabilité. Les partenaires montrent la voie en donnant la priorité aux approches en amont, en se concentrant sur l'élimination et la réutilisation en combinaison avec des approches en aval de systèmes de recyclage nouveaux et efficaces. Grâce à ces efforts continus, nous pouvons permettre en toute confiance un avenir meilleur à nos enfants et petits-enfants.

En dressant cette liste, le PCP reconnaît que le maintien du statu quo ne permettra pas d'atteindre nos objectifs collectifs ni de mettre en place une économie circulaire des emballages plastiques au Canada.

Cette liste a pour but de souligner la nécessité de poursuivre les discussions, les investissements et les actions pour lutter contre les déchets plastiques et la pollution.

Le PCP rassemble un large éventail de parties prenantes impliquées dans la production de plastiques et leur recyclage, et il utilisera cette liste pour faciliter les discussions sur la manière dont les partenaires peuvent tirer parti de leur savoir-faire pour traiter ces questions. Il est prévu que ce travail – et la liste – continuera d'évoluer en même temps que nos connaissances, nos pratiques et nos systèmes. Il s'agit d'un outil important pour nous aider à éliminer les emballages plastiques dont nous n'avons pas besoin, à innover pour que les emballages plastiques dont nous avons besoin puissent être réutilisés, recyclés ou compostés en toute sécurité, et à faire circuler tous les articles en plastique que nous utilisons pour qu'ils restent dans l'économie et ne touchent pas les personnes, les animaux et la nature.

Ensemble, nous pouvons créer l'économie du plastique de demain en agissant dès aujourd'hui pour éliminer les plastiques inutiles et problématiques.

Annexe : Cadres d'élimination dans un contexte mondial

La liste des matériaux reconnus comme inutiles ou problématiques du PCP s'inscrit dans un mouvement global de réduction à la source, mis en évidence par diverses listes d'élimination dans le monde. Ce tableau récapitulatif ne met pas seulement en évidence les articles et les résines figurant dans les pactes plastiques dans différentes régions, mais souligne également l'effort de collaboration en vue d'éliminer certains matériaux qui sont devenus de plus en plus problématiques.

Veillez noter qu'étant donné l'évolution rapide de cet espace, il est difficile de maintenir ces informations à jour. En outre, en date d'avril 2024, donne un aperçu des initiatives en cours, mais ne rend pas compte de toutes les nuances, y compris les processus de catégorisation et de définition des matières. Pour en savoir plus, consultez les listes d'élimination des pactes plastiques spécifiques à la région qui vous intéresse.

É = Éliminer S = Surveiller

Article / matériau	ANZPAC (2024)	Inde (2023)	Royaume-Uni (2022)	États-Unis (2022)	Kenya (2021)	Pologne (2021)	Portugal (2021)	Afrique du Sud (2021)	Chili (2020)	France (2020)
PVC	É	É (manchons enveloppants et étiquettes)	É	É	É (rigides et manchons)	É	É	É (bouteilles, emballages de palettes, étiquettes, manchons rétractables)	É	É
PSE	É	É	É	É	É restauration rapide)	É	É		É	É
Noir de carbone	É	É (indéetectable)	É	É		É (indéetectable)				É – non en tant qu'obstacle
PET opaque	É			É						É – sans obstacle S – avec obstacle
Emballages-coques en plastique										É
PS	É	É	É	É			É		É	S

Annexe : Cadres d'élimination dans un contexte mondial (suite)

É = Éliminer S = Surveiller

Article / matériau	ANZPAC (2024)	Inde (2023)	Royaume-Uni (2022)	États-Unis (2022)	Kenya (2021)	Pologne (2021)	Portugal (2021)	Afrique du Sud (2021)	Chili (2020)	France (2020)
PP souple										S
PETg		É (étiquettes-manchons sur bouteilles en PET) S (étiquettes/manchons sur d'autres emballages)		É	É (manchons sur bouteilles en PET)					S
Souples multicouche						É	É		É (petits formats souples)	S
Rigide multicouche						É				S
Oxodégradable		É	É	É	É		É	É		É
Autocollants en plastique sur les fruits	É (non compostable)		É (non compostable)				É	É		
Sacs de protection minces utilisés aux caisses	É							É		
Agitateurs en plastique			É	É				É		
Couverts à usage unique			É	É	É		É	É		
Pailles en plastique			É	É	É			É		
Coton-Tiges avec tiges en plastique			É		É			É		
Bâtons de sucette en plastique							É	É		

Annexe : Cadres d'élimination dans un contexte mondial (suite)

É = Éliminer S = Surveiller

Article / matériau	ANZPAC (2024)	Inde (2023)	Royaume-Uni (2022)	États-Unis (2022)	Kenya (2021)	Pologne (2021)	Portugal (2021)	Afrique du Sud (2021)	Chili (2020)	France (2020)
Microbilles de plastique dans les cosmétiques			É				É	É		É
Assiettes et bols en plastique			É		É		É			
Emballages ménagers en PS		É	É		É					
PFA				É						
Constructions d'étiquettes problématiques				É					É	
Pellicule adhésive en PVC			É				É			
Sachets de thé et de café non compostables			É							
Sachets et doseurs à cocktail en plastique à service unique dans les restaurants			É							
Emballage plastique pour les fruits et légumes non coupés			É							
Sacs en plastique	É						É			

Agir

Vous souhaitez participer à la conversation,
en savoir plus ou devenir partenaire du PCP?

Contactez-nous



pactoplastiques.ca



info@plasticspact.ca



[@CanadaPact](#)



[canadapact](#)



[Canada Plastics Pact](#)



[@Canadapact](#)

À propos du Pacte canadien sur les plastiques

Le Pacte canadien sur les plastiques pilote la réponse du Canada à la crise croissante des plastiques.

Nous existons pour éliminer les déchets plastiques en accélérant et en déployant les solutions qui maintiendront les plastiques dans l'économie et hors des personnes, des animaux et de la nature.

En favorisant l'innovation et la collaboration, notre réseau de plus de 100 partenaires de la chaîne de valeur des plastiques adopte des mesures significatives pour éliminer les plastiques inutiles et problématiques, reconcevoir les emballages et accroître l'utilisation de plastiques recyclés.

Le PCP est membre du réseau Global Plastics Pact de la Fondation Ellen MacArthur est un espace de solution de The Natural Step Canada en partenariat avec L'Institut pour l'intelliProspérité, dont la vision commune est une économie forte et inclusive qui prospère dans les limites de la nature.



[Une liste complète des partenaires du PCP est disponible ici.](#)